

Le Directeur académique  
des services de l'Éducation nationale  
de Vaucluse

à

M. le  
Coordonnateur du réseau REP

Dossier suivi par  
Frédéric MATT  
IA-DAASEN 84

Téléphone  
04 90 27 76 06

Fax  
04 90 82 96 18

Mél.  
ce.cabinet-ia84  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

### **Objet : lettre de mission**

Un plan sans précédent pour refonder l'éducation prioritaire a été engagé, mobilisant des moyens très importants au service des nouveaux réseaux REP et REP+ et de leurs élèves.

Celui-ci s'est d'abord fondé sur les constats et les attentes des équipes de terrain tels qu'ils ont pu être librement formulés lors des assises inter-académiques de l'éducation prioritaire tenues à l'automne 2013.

A cette occasion, parmi les points clés est ressortie la nécessité de renforcer le pilotage et l'animation des réseaux, remettant en avant la nécessité d'une meilleure coordination de la mise en œuvre du projet de réseau, s'inscrivant dans la durée avec conviction et efficacité, au service de la réussite de tous les élèves.

C'est cette mission essentielle, dévolue aux coordonnateurs des réseaux d'éducation prioritaire, placés sous l'autorité des IEN et des chefs d'établissements pilotes des réseaux, qui se trouve détaillée dans le document ci-après.

Chargé(e) de la coordination du réseau d'éducation prioritaire Collège François Raspail à Carpentras, vous exercerez cette mission sous l'autorité conjointe de l'IEN de la circonscription de Carpentras et du principal du collège et serez en relation avec l'IA-IPR référent.

Cette mission s'articule autour des axes de progrès ci-dessous. La réalisation de ces objectifs sera appréciée au regard des rapports d'activité que vous serez amené(e) à produire.

.../...



2/2

- **Favoriser la construction d'une culture de réseau**
  - en participant au diagnostic, à la construction et à la rédaction du projet de réseau,
  - en participant à la mise en œuvre de la continuité pédagogique et éducative disciplinaire dans le réseau,
  - en alimentant un espace de mutualisation des actions des différents REP,
  - en contribuant à l'élaboration et à l'évaluation de projets inter-degrés avec les différents partenaires en cohérence avec le référentiel de l'éducation prioritaire et le diagnostic initial,
  - en accompagnant les personnes recrutées dans le cadre du service civique.
  
- **Développer le partenariat en cohérence avec le projet de réseau**
  - en initiant ou en développant les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du réseau (associations, PRE...)
  - en participant à l'évaluation des actions des partenaires au sein du réseau.
  
- **Participer à l'ingénierie et à l'animation des formations dans le cadre du réseau**
  - en évaluant la pertinence des demandes de formations au regard du projet de réseau et du référentiel en collaboration avec l'IA-IPR référent,
  - en contribuant à la cohésion des différents acteurs qui participent à la vie du réseau.

Le Coordonnateur

Le Chef d'établissement

L'IEN

L'Inspecteur d'Académie  
DASEN